

Schéma institutionnel

Le Comité Syndical

Composée de :
 Au niveau régional : 6 délégués titulaires par Région
 Au niveau départemental : 6 délégués titulaires par Département
 Au niveau communal : 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants par secteur - 6 secteurs par département
 + membres consultatifs : chambres consulaires, syndicats de bassins, Pays, EPCI à fiscalité propre
 Nombre total de membres : 48 titulaires

Son rôle : organe délibérateur
En 2014, le Comité Syndical s'est réuni 5 fois : 27/02, 05/06, 10/07, 23/10, 11/12. Il a délibéré sur 69 sujets.

Le Bureau Syndical

Composée de :
 Au niveau régional : 4 délégués titulaires et 2 délégués suppléants par Région
 Au niveau départemental : 4 délégués titulaires et 2 délégués suppléants par Département
 Au niveau communal : 8 délégués titulaires et 4 délégués consultatifs
 Nombre total de membres : 24 titulaires

Son rôle :
 délibère sur les affaires courantes qui lui sont déléguées par le Comité Syndical
 contrôle et valide les rapports à soumettre en Comité Syndical
En 2014, le Bureau Syndical s'est réuni 4 fois : 04/02, 24/06, 30/09, 20/11. Il a délibéré sur 15 sujets.

La Présidence

Composée de :
 La conférence des présidents de commissions : Président, Vice-Président délégué, Présidents de commissions et élus référents
 Le comité de direction : Président, Vice-Président délégué et direction générale

Son rôle :
 prépare les sujets à aborder en Bureau Syndical et en Comité Syndical
 pilote la mise en œuvre des actions votées en Comité Syndical
En 2014, la conférence des présidents s'est réunie 5 fois : 21/01, 15/04, 17/06, 09/09, 04/11

Présente le bilan de l'année écoulée et des actions menées sur le secteur

Rend compte des préoccupations locales

Les réunions de secteurs

Le territoire est découpé en 12 secteurs (6 secteurs par département). Ils sont composés de :
 2 représentants par commune
 Présidents et directeurs des intercommunalités et des Pays concernés

En début d'année, une réunion est organisée dans chaque secteur.

Présente des projets pour avis

Echanges de compétences

Le Conseil scientifique et prospectif

Son rôle : accompagner le PNR dans ses réflexions sur les enjeux présents et à venir du territoire.

Les commissions thématiques

- Commission 1 :**
 Accueil d'actif
 Marque Parc
 Développement agricole/viticole
 Circuits courts
 Carrières (activité)
- Commission 2 :**
 Plan Climat Energie Territorial
 Energies renouvelables
 Forêt (Charte Forestière de Territoire)
- Commission 3 :**
 Evaluation
 Observatoires du territoire
 Communication institutionnelle
 Education à l'environnement et au développement durable
 Soutien aux manifestations
 Centre de ressources
 Patrimoine culturel (occitan)
 Relation avec le conseil scientifique
- Commission 4 :**
 Charte Européenne du Tourisme Durable
 Promotion touristique
 Voie verte *Passa País*
 Activités de pleine nature
- Commission 5 :**
 Urbanisme
 Paysage (Observatoire Photo du Paysage, Charte Architecturale et Paysagère)
 Trame Verte et Bleue
 Inventaires naturalistes
 Véhicules motorisés

Les comités de pilotage

- Leur rôle :**
 suivent l'exécution des projets dans le détail
- COPIL Charte Européenne du Tourisme Durable
 - COPIL Charte Forestière de Territoire
 - COPIL Circuits-courts
 - COPIL Observatoire photographique des paysages
 - COPIL Chartes paysagères
 - Comité de suivi et d'évaluation de la Charte
 - COPIL voie verte *Passa País*
 - COPIL Natura 2000
 - COPIL Plan Climat Energie Territorial

Présente les projets en détail.
 Rend compte de l'avancement des projets.

Orienté la conception des projets.
 Emet des avis et propositions.

Propose des sujets

Emet des avis sur les projets qui lui sont présentés

Présente les projets pour avis avant passage en Bureau Syndical

Emet des avis sur les projets qui lui sont présentés.
 Fait des propositions de thématiques / projets à travailler

Donne les directives

L'équipe technique

Son rôle :
 prépare des projets dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte
 réalise les projets
 exécute les décisions prises par les organes délibérants

Organe exécutif

Organe délibératif

Organe de concertation